









AESH : Pour un vrai statut, une hausse des salaires et l'abandon des PIAL

Les AESH ont mis au jour ces dernières années leur forte capacité de mobilisation pour dénoncer des conditions de travail et des salaires inacceptables. Des dizaines de milliers d'AESH subissent la précarité et sont aujourd'hui dans une situation de grande pauvreté aggravée par le contexte inflationniste actuel. Or, malgré la pression, le gouvernement reste toujours sourd aux revendications des AESH.

- Pour la création d'un corps statutaire

La proposition de loi visant à créer un corps de fonctionnaires d'AESH mise au débat à l'Assemblée nationale a été balayée par le gouvernement d'un revers de main. L'accès au CDI au bout de trois ans ne reconnaît pas la valeur professionnelle des AESH, ne résout absolument pas l'absence d'attractivité du métier et laisse les AESH dans la même situation de précarité.

Nous dénonçons le recours au recrutement privé d'AESH : c'est la remise en question de l'accès au service public, de l'équité et de la responsabilité de l'institution.

Les droits des AESH sont bafoués : le temps de pause est parfois sacrifié, les risques d'accidents du travail sont amplifiés par le nombre d'élèves accompagnés, les différents lieux d'intervention se multiplient, les trajets s'étendent, des AESH subissent des décisions de non-renouvellement en raison de leur situation médicale...

Pour une augmentation de salaire

La grille salariale est totalement tassée sur les 3 premiers échelons. Les temps incomplets imposés placent la plupart des AESH sous le seuil de pauvreté et ne leur permettent pas de vivre dignement de leur travail.

Le versement d'une indemnité REP-REP+, dont le montant est en-deçà de 36% à celui que perçoivent les autres personnels exerçant en éducation prioritaire, et l'annonce d'une augmentation de 10% du budget alloué à la rémunération des AESH sans plus de détails, apparaissent comme une provocation.

- Pour l'abandon des PIAL

La généralisation des PIAL a dégradé les conditions de travail pour les AESH: emplois du temps éclatés, remplacement au pied levé des collègues absentes et absents, déplacements du jour au lendemain sans aucun respect du travail ni de l'intérêt des élèves.

Pour l'abandon de la réforme des retraites

Le projet de réforme des retraites prévu par le gouvernement et visant à faire travailler plus longtemps est inacceptable.

Nous exigeons du ministère des mesures immédiates pour obtenir un statut de fonctionnaire et pour améliorer les salaires et les conditions d'emploi des AESH :

- la création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH;
- l'augmentation des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière ;
- la garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures ;
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;
- l'accès à une formation initiale et continue qualifiante à la hauteur des missions ;
- le recrutement des AESH qui manquent pour permettre à tous et toutes les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement correspondant pleinement à leurs besoins ;
- l'abandon du projet de réforme des retraites

Nous, signataires (CGT Educ'action, CGT Agri, CGT enseignement privé, FNEC-FP-FO, FO enseignement agricole, FSU, SNUipp-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNETAP-FSU, SNALC, SNCL-FAEN, SUD, SUD rural, Sundep), disons notre détermination à avancer pour en finir avec l'insupportable précarité des AESH et leur garantir la reconnaissance d'un véritable métier!

Si le gouvernement restait sourd aux attentes légitimes, nous nous engagerions dans la mobilisation et la grève interprofessionnelle pour qu'aboutisse l'intégralité de nos revendications!

Nom	Prénom	Corps	Commune	Signature